

Nouvelles pratiques sociales



Le transfert des connaissances en recherche sociale et la transformation des pratiques sociales

Arthur Gélinas et Jean-Marc Pilon

Volume 7, numéro 2, automne 1994

La recherche sociale et le renouvellement des pratiques

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/301278ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/301278ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université du Québec à Montréal

ISSN

0843-4468 (imprimé)

1703-9312 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Gélinas, A. & Pilon, J.-M. (1994). Le transfert des connaissances en recherche sociale et la transformation des pratiques sociales. *Nouvelles pratiques sociales*, 7(2), 75–91. <https://doi.org/10.7202/301278ar>

Résumé de l'article

La relation entre la recherche sociale et la transformation des pratiques sociales soulève, comme c'est souvent le cas dans plusieurs champs de pratique, la question du transfert des connaissances issues de la recherche. Dans cet article, nous décrivons trois modèles théoriques de transformation des pratiques sociales en lien avec la recherche : le modèle linéaire, le modèle coopératif ou associatif et le modèle d'autodéveloppement. À partir de ces modèles théoriques, nous analyserons huit expériences de recherche sociale reconnues comme ayant fait l'objet de transfert des connaissances dans le milieu de pratique et présentées lors du forum sur le transfert des connaissances organisé par le Conseil québécois de la recherche sociale (CQRS) en 1990. L'analyse de ces huit expériences permet de constater qu'elles se polarisent autour des modèles linéaire et coopératif. Cette analyse met en évidence les stratégies de transfert des connaissances utilisées, les impacts de ces stratégies, les limites et les difficultés reliées à ces deux modèles. Cela nous permettra de dégager certaines limites et de critiquer l'efficacité de ces trois modèles de transformation des pratiques sociales en lien avec la recherche.



Le transfert des connaissances en recherche sociale et la transformation des pratiques sociales

Arthur GÉLINAS

*Département des sciences de l'éducation
Université du Québec à Rimouski*

Jean-Marc PILON

*Département des sciences humaines
Université du Québec à Rimouski*

La relation entre la recherche sociale et la transformation des pratiques sociales soulève, comme c'est souvent le cas dans plusieurs champs de pratique, la question du transfert des connaissances issues de la recherche. Dans cet article, nous décrivons trois modèles théoriques de transformation des pratiques sociales en lien avec la recherche : le modèle linéaire, le modèle coopératif ou associatif et le modèle d'autodéveloppement. À partir de ces modèles théoriques, nous analyserons huit expériences de recherche sociale reconnues comme ayant fait l'objet de transfert des connaissances dans le milieu de pratique et présentées lors du forum sur le transfert des connaissances organisé par le Conseil québécois de la recherche sociale (CQRS) en 1990. L'analyse de ces huit expériences permet de constater qu'elles se polarisent autour des modèles linéaire et coopératif. Cette analyse met en évidence les stratégies de transfert des connaissances utilisées, les impacts de ces stratégies, les limites et les difficultés reliées à ces deux modèles. Cela nous permettra de dégager certaines limites et de critiquer l'efficacité de ces trois modèles de transformation des pratiques sociales en lien avec la recherche.

LA PROBLÉMATIQUE DE LA TRANSFORMATION DES PRATIQUES SOCIALES EN LIEN AVEC LA RECHERCHE SOCIALE

Dans un article qui date déjà de plusieurs années, Torbert (1981) posait de façon percutante la question suivante : « *Why educational research has been so uneducational?* » (Pourquoi la recherche en éducation a-t-elle été si peu éducative ?) En fait, sa critique portait essentiellement sur le peu de lien entre la recherche et l'intervention : selon lui, la recherche n'aurait peu ou pas d'effets sur la transformation des pratiques, et la pratique peu d'influence sur la recherche, empêchant la possibilité d'enrichissement.

Il nous semble que la problématique soulevée par Torbert conserve toujours sa pertinence et qu'elle peut s'appliquer à la recherche sociale : jusqu'où la recherche sociale permet-elle le renouvellement des pratiques sociales pris dans son sens large ? Cette question s'avère d'autant d'actualité que les conclusions d'une enquête publiée par l'American Psychological Association (APA) (Bradley *et al.* 1986 ; St-Arnaud, 1992) révèle qu'à peine 10 % des psychologues américains ont accès aux résultats des recherches pour transformer leur pratique.

Les activités de recherche et les activités d'intervention poursuivent évidemment des finalités différentes, et les résultats issus de l'activité de recherche ne cadrent pas toujours avec les préoccupations d'intervention. L'écart semble de plus en plus grand entre ces deux systèmes d'activités dans le domaine social et psychosocial. Glasser, Abelson et Garrison (1983) ont recensé et analysé plus de deux mille publications qui traitent du fossé entre la recherche et la pratique, et dans des disciplines aussi variées que la santé mentale, la sociologie, le service social, les sciences politiques, l'économie, l'administration, l'éducation, les communications, l'anthropologie, etc. Plusieurs auteurs soulignent les limites, voire l'échec de la recherche scientifique, tant fondamentale que appliquée, pour changer une situation particulière dans le milieu de la pratique (Argyris, 1980 ; Glasser *et al.*, 1983 ; Killman, 1983 ; Lawler *et al.*, 1985 ; St-Arnaud, 1992).

Cette problématique soulève la question de la possibilité et de la viabilité de l'influence mutuelle de la pratique sociale et de la recherche sociale. En avril 1990, le Conseil québécois de la recherche sociale (CQRS) organisait un forum national portant sur ce sujet. Ce forum réunissait une centaine de personnes provenant du milieu de la recherche et du milieu de la pratique sociale et visait « à mieux comprendre et approfondir les conditions de l'utilisation des résultats de la recherche sociale dans l'apprentissage et la pratique professionnels ainsi que dans le développement des principaux éléments marquant la politique sociale » (Tremblay, 1990 : 9). Aussi, certains

chercheurs et praticiens sociaux étaient invités à témoigner au sein d'ateliers thématiques, d'expériences concrètes de réalisation de transfert des connaissances issues de la recherche. Nous analyserons ces expériences de transfert des connaissances à partir de leurs descriptions dans les actes du forum suivant trois modèles théoriques de transformation des pratiques sociales par la recherche.

TROIS MODÈLES DE TRANSFORMATION DES PRATIQUES SOCIALES PAR LA RECHERCHE

La transformation des pratiques sociales par la recherche sociale peut se concevoir, entre autres, selon trois modèles différents : le modèle linéaire (Havelock, 1973), le modèle associatif ou coopératif (Gauthier, 1987, 1990 ; Yin et Gwaltney, 1981) et le modèle d'autodéveloppement (Argyris et Schön, 1974 ; Gélinas et Pilon, 1988 ; St-Arnaud, 1992 ; Schön, 1983, 1987, 1991). Ces modèles comportent des stratégies tout à fait différentes dans le rapport entre la recherche et la pratique. Les deux premiers modèles se caractérisent par l'identification explicite de deux systèmes d'activités humaines distincts, la recherche et la pratique, poursuivant des finalités différentes (Gélinas, 1990). Le troisième modèle intègre la recherche et la pratique dans une démarche d'autoformation réalisée par le praticien. Ces modèles se distinguent, cependant, les uns des autres par l'origine de la question de recherche, la nature de la relation entre la recherche et la pratique, les stratégies et les conditions de transfert des connaissances issues de la recherche, ainsi que par les retombées et les impacts de la recherche.

Le modèle linéaire

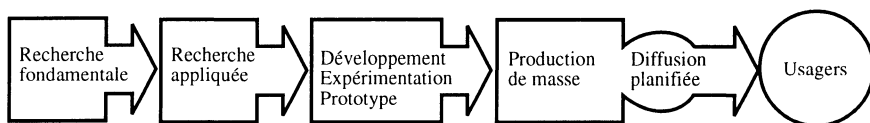
Le modèle linéaire distingue deux catégories d'acteurs avec des préoccupations, des tâches et des expertises différentes : les personnes qui produisent des connaissances et celles qui les utilisent. Selon ce modèle, la transformation des pratiques sociales se produit lorsque le praticien social s'approprie et utilise à ses propres fins un bien ou une connaissance produite par des chercheurs. Cela n'est pas toujours simple compte tenu des préoccupations souvent fort différentes de ces deux groupes d'acteurs. Les praticiens sont davantage préoccupés par des questions pragmatiques liées à leur champ d'intervention et à la recherche de moyens pour résoudre des problèmes d'action. De leur côté, les chercheurs ne s'intéressent pas nécessairement à cet aspect pragmatique.

Dans ce modèle, la transformation des pratiques sociales repose sur une conception du changement planifié articulé autour d'un processus de recherche-développement-diffusion (Havelock, 1973) (voir figure 1). Cette

conception du changement repose sur le postulat que le développement, l'innovation et, par le fait même, la transformation des pratiques sociales, s'effectuent suivant une démarche rationnelle qui comporte les étapes suivantes : la réalisation d'une recherche, l'organisation des résultats de la recherche et la diffusion des résultats à la clientèle cible. Ce modèle considère l'utilisateur des connaissances issues de la recherche comme une personne plutôt passive à qui l'innovation doit être présentée de la bonne manière, au bon moment et au bon endroit. Cette stratégie repose sur une planification détaillée de l'innovation tenant compte des difficultés et des résistances manifestées par les destinataires de l'innovation.

FIGURE 1

Le processus de recherche-développement-diffusion



Source : Havelock (1973).

Dans ce modèle, le choix des thèmes de recherche émerge principalement du milieu de recherche. Les chercheurs contrôlent tout le processus de la recherche, à savoir : la définition de la problématique, la formulation des objectifs de recherche, le choix méthodologique, la collecte des données, l'analyse et l'interprétation des données. Exceptionnellement, lorsqu'il s'agit d'une recherche commanditée, les personnes du milieu de pratique sont associées tout au moins à la formulation de la problématique et des objectifs de la recherche. Dans cette éventualité, le modèle linéaire se vit comme un processus de liaison entre le système chercheur et le système utilisateur articulé autour d'une démarche de résolution de problèmes. À partir d'un problème formulé par les gens du milieu de pratique, on demande aux chercheurs de mettre à contribution leur temps, leurs ressources et leurs compétences afin de trouver des réponses satisfaisantes et scientifiquement adaptées au problème relevé. Cette stratégie propose un processus assurant la complémentarité d'action entre le chercheur et l'utilisateur. Mais, même dans cette éventualité, les praticiens sociaux ne sont pas partenaires dans tout le processus de recherche. On ne semble pas leur reconnaître l'expertise suffisante en recherche d'où la nécessité d'un système d'activités de recherche indépendant du milieu de pratique. Comme l'a souligné l'un des intervenants lors du forum sur le transfert des connaissances en recherche sociale : « Je pense que les professionnels du milieu des services ont autant besoin de se faire documenter, de se faire dire comment se pose un problème que de se faire dicter comment ils doivent le résoudre. » (Ouellet, 1990 : 68)

Les chercheurs préoccupés par le transfert des connaissances doivent développer des stratégies qui favoriseront l'assimilation des connaissances issues du système producteur de connaissances par le système utilisateur de ces connaissances. Les principales stratégies utilisées s'articulent autour d'une démarche de marketing des connaissances.

Le transfert des connaissances s'effectue à la condition que l'innovation repose sur une planification à court et à long terme. Cette planification doit prévoir des coûts de développement suffisants si elle veut être efficace à long terme et, surtout, si le chercheur prévoit une large diffusion de l'innovation. Il ne faut pas oublier que l'utilisateur potentiel de l'innovation appartient à un réseau social qui exerce une influence marquée sur son comportement d'appropriation. Il y a certains aspects socio-affectifs et normatifs qui entrent en jeu également. Aussi, le transfert et l'utilisation des connaissances deviennent-ils possibles à condition que la diffusion et l'adoption de l'innovation soient accueillies positivement par les leaders informels. Pour cela, il est important que l'innovation respecte les normes professionnelles perçues par l'utilisateur et partagées par ses pairs, et que l'on utilise pour la diffusion de l'innovation les contacts interpersonnels informels. La diversité des sources de diffusion pour rejoindre le plus de clientèle possible (documents écrits, documents audiovisuels, formation en cours d'emploi, etc.) augmente les chances de transfert et d'utilisation des connaissances. L'utilisation et l'appui des structures hiérarchiques et du pouvoir formel dans les démarches de diffusion garantissent le support organisationnel nécessaire à l'utilisation des nouvelles connaissances issues de la recherche. Ce dernier principe peut expliquer que, très souvent, ce modèle de transfert des connaissances a un impact direct sur la transformation des programmes ou des services offerts dans le domaine social, mais qu'il a un impact indirect ou lointain sur la transformation véritable des pratiques exercées par les intervenantes et les intervenants sociaux.

Le modèle associatif ou coopératif

Les recherches de Yin et Gwaltney (1981) et Gauthier (1987) mettent en évidence un modèle qui repose sur l'établissement d'une relation de collaboration ou de coopération entre le système de production de connaissances et le système d'utilisation de ces connaissances. La relation coopérative nécessite une reconnaissance réciproque des compétences de chaque personne associée dans la relation et la mise à contribution de ces compétences dans la réalisation d'un projet commun (St-Arnaud, 1974, 1989). L'expertise du praticien repose principalement sur la connaissance du milieu de pratique et des enjeux pragmatiques liés à l'intervention sociale, tandis que celle du chercheur repose surtout sur la maîtrise du processus et de la méthodologie de recherche. Cette

collaboration ne vise pas la transformation des praticiens sociaux en chercheurs, mais plutôt la formation d'équipes composées de ressources et d'expertises diversifiées qui vont s'associer dans un projet de recherche en vue de produire des connaissances pertinentes à la pratique. Le milieu de pratique est associé au milieu de recherche tout au long du processus de recherche, à partir de la formulation de la problématique de recherche jusqu'à l'interprétation des résultats.

Yin et Gwaltney (1981) ainsi que Gauthier (1987, 1990) suggèrent la création d'une structure regroupant chercheurs, gestionnaires et praticiens, à l'intérieur de laquelle s'effectuent des échanges, des discussions et des influences réciproques. Ce modèle vise à rapprocher les deux systèmes d'activités parfois opposés : la recherche et la pratique. Cette association peut prendre des allures différentes selon le partage des responsabilités entre chercheurs, praticiens et gestionnaires. L'établissement d'un tel réseau entre le milieu de recherche et le milieu de pratique tout au long du processus de recherche s'avère une condition importante au transfert des connaissances (Gauthier, 1987, 1990 ; Yin et Gwaltney, 1981). La viabilité de ce réseau repose sur l'établissement d'un climat de confiance et la reconnaissance du partage des expertises entre les partenaires impliqués. Le partage de l'expertise et des responsabilités ainsi que l'élaboration d'une relation de confiance peuvent parfois prendre plusieurs mois.

Dans ce modèle, les questions de recherche proviennent principalement du milieu de pratique. Lorsque les projets émergent des intérêts des chercheurs, la mise sur pied d'une équipe conjointe nécessite une appropriation et une médiation de pertinence de l'objet de recherche par le milieu de pratique. Cela assure que les problématiques abordées répondent à la fois aux préoccupations des praticiens et à celles du chercheur : tous y trouvent donc leur compte. La participation des praticiens sociaux à l'ensemble du processus de recherche facilite l'appropriation des résultats après coup (Gauthier, 1987, 1990 ; Yin et Gwaltney, 1981).

Le modèle d'autodéveloppement

Le troisième modèle de transformation des pratiques sociales se démarque totalement des deux précédents, car il reconnaît au praticien social les compétences pour effectuer à la fois des activités de recherche et d'intervention. Ce modèle mise sur le savoir d'expérience de l'intervenant et sur sa capacité de réfléchir sur sa propre pratique. Cette réflexion peut s'appuyer sur la réalisation d'un projet personnel de recherche en lien avec sa pratique (Gélinas et Pilon, 1988), sur une démarche de science-action (Argyris et Schön, 1974 ; Schön, 1983, 1987, 1991) ou sur une réflexion sur l'action (St-Arnaud,

1992). Ce processus réflexif rigoureux et documenté produit des connaissances qui transformeront cette pratique en vue de la rendre plus efficace aux yeux de l'intervenant social.

L'efficacité de ce modèle dépend, entre autres, de la perception et de la conception que nous avons du travail des praticiens sociaux. Il faut les percevoir comme des personnes professionnelles pouvant prendre du recul à l'égard de leur propre pratique, et qui sont capables de développer des connaissances en lien avec leurs modèles d'intervention et les différentes problématiques sociales qu'elles vivent, ce qui demande une tout autre structuration du travail des praticiens sociaux en milieu institutionnel ou communautaire. Cela implique que dans le cadre de son travail, l'intervenant social puisse réaliser des tâches axées tant sur la recherche que sur l'intervention, la description et la structuration de ces tâches lui permettant une alternance entre ces deux types d'activités, recherche et intervention, qui s'influencent et s'enrichissent mutuellement ; ce qui n'est pas sans remettre en question un modèle de gestion trop axé sur la spécialisation et la compartimentation des tâches entre différentes personnes.

Dans ce modèle, le transfert des connaissances se définit comme la transformation personnelle et professionnelle des praticiennes et praticiens sociaux qui utilisent la démarche, la méthodologie et la rigueur de la recherche comme modalité de transformation tout en engendrant des connaissances sur les problématiques sociales. Ici, la transformation de la pratique de l'intervenant précède la diffusion et la généralisation des connaissances à d'autres milieux de pratique. Aussi, l'impact de ce modèle est-il directement lié à la pratique propre à chaque intervenant social. Le tableau 1 résume les principales caractéristiques de ces trois modèles de transformation des pratiques sociales par la recherche.

ANALYSE DES EXPÉRIENCES DE TRANSFERT DES CONNAISSANCES PRÉSENTÉES LORS DU FORUM ORGANISÉ PAR LE CQRS

Lors de ce forum, huit expériences de transfert des connaissances ont été présentées. Dans un premier temps, les chercheuses et les chercheurs décrivaient leur projet de recherche en mettant en évidence les origines du projet, la méthodologie utilisée, les résultats obtenus et surtout les stratégies de transfert des connaissances. Suivait un témoignage d'une ou de plusieurs personnes d'un milieu de pratique ayant utilisé d'une façon ou d'une autre les résultats de la recherche en question. Ces témoignages illustraient les origines de leur démarche d'utilisation des connaissances, la nature des résultats transférés, les impacts de la recherche dans leur milieu de pratique, les conditions favorables

et les limites des stratégies utilisées dans le transfert des connaissances. Voyons comment, de façon concrète, s'articule le transfert des connaissances issues de la recherche sociale à partir de ces huit expériences. Cette analyse contribue à la compréhension de la problématique de la transformation des pratiques sociales par la recherche.

TABLEAU 1
**Caractéristiques des trois modèles de transformation
des pratiques sociales par la recherche**

	Modèle linéaire	Modèle associatif/ coopératif	Modèle d'auto- développement
Origines de la question de recherche	Le milieu de recherche	Le milieu de pratique	La pratique personnelle
Relation entre la recherche et la pratique	Relation unidirectionnelle	Relation coopérative réciproque	Intégration des deux activités par l'intervenant social
Stratégies de transfert des connaissances	Diffusion des connaissances	Discussion, échange. Création d'un réseau	Modification des tâches et du style de gestion. Intégration des nouvelles connaissances
Conditions de transfert des connaissances	Bonne stratégie de mise en marché des résultats de la recherche	Mise sur pied d'un comité conjoint et relation de confiance entre les personnes	Support organisationnel
Impacts de la recherche	Les programmes et les services	Les programmes, les services et les pratiques du milieu associé	La pratique spécifique de l'intervenant social

Le premier constat qui se dégage de cette analyse est la prédominance du modèle linéaire comme modèle de transfert des connaissances et de transformation des pratiques sociales. Cinq expériences sont de type linéaire, deux sont à la fois associatives et linéaires, et une expérience est typiquement associative. Parfois, les projets entrepris sous l'angle d'une relation coopérative et associative entre un milieu de recherche et un milieu de pratique se transfor-

ment, une fois la recherche terminée, en modèle linéaire lors de la diffusion des résultats de recherche à d'autres milieux de pratique similaires ou à d'autres milieux de recherche intéressés par le même objet de recherche. À ce titre, deux projets de type associatif ont servi de projet pilote pour influencer les pratiques sociales dans d'autres milieux. Nous retrouvons ici le modèle linéaire du transfert des connaissances à la différence que, dans ce cas, la recherche provient d'une équipe de recherche composée de personnes issues à la fois d'un milieu de pratique et d'un milieu de recherche. En ce sens, nous parlons de projets mixtes, à la fois de type associatif et linéaire.

L'absence du troisième modèle d'autodéveloppement dans la description de ces expériences de transfert des connaissances soulève certaines interrogations. Est-ce que ce modèle serait utopique ou trop nouveau pour être utilisé ? Est-ce que ce modèle ne cadrerait pas avec la perception et la conception que nous avons du rôle et des tâches des praticiens sociaux ? Est-ce que les problématiques auxquelles font face les praticiens exigent que ceux-ci consacrent davantage leur temps à l'intervention plutôt qu'à la recherche ? Nous ne possédons pas d'informations suffisantes à partir des actes du forum pour répondre à ces questions. Tout au plus, pouvons-nous rappeler que ce modèle exige une structuration et une définition des tâches des intervenants sociaux et un style de gestion favorable à cette conception de leur travail. Pour ce faire, il faut reconnaître aux praticiens sociaux les compétences et les habiletés nécessaires pour réaliser tant des activités de recherche que des interventions. En outre, il faut que cette reconnaissance soit partagée par les milieux de recherche, les organismes subventionnant la recherche et les gestionnaires afin de permettre la viabilité de ce troisième modèle. Nous constatons que lors de ce forum, parmi les personnes invitées en provenance du milieu de pratique, la très grande majorité (85,7 %) occupait des postes de gestion, seulement six personnes (14,3 %) étaient des intervenantes et intervenants sociaux. Ces chiffres soulèvent des questions quant à la place, au rôle et à l'importance que l'on veut accorder aux praticiennes et praticiens sociaux dans cette problématique du transfert des connaissances issues de la recherche.

Parmi les huit projets présentés, en ce qui concerne six d'entre eux, les chercheurs travaillaient en milieu universitaire. Seulement deux projets étaient réalisés par des personnes appartenant au milieu de la pratique. Quatre des cinq projets de type purement linéaire provenaient du milieu universitaire : ils traduisaient les préoccupations et les intérêts personnels des chercheurs face à une problématique sociale particulière. Les objectifs généraux de ces projets de recherche étaient d'apporter une meilleure compréhension d'un phénomène social. Ces intérêts personnels se justifiaient socialement par la mission du milieu universitaire auquel appartenaient ces chercheuses et chercheurs

et parfois aussi par les liens avec les objectifs poursuivis par les organismes qui finançaient la recherche. Un seul des projets de transfert de type linéaire avait pour origine le milieu de pratique et était commandité par ce milieu pour répondre à une préoccupation liée à une pratique de gestion.

Parmi les stratégies de transfert des connaissances utilisées dans les huit projets, nous retrouvons principalement des stratégies axées sur la diffusion des résultats de la recherche : la rédaction d'un rapport de recherche ; les communications à différents congrès scientifiques ; les publications dans des revues scientifiques et de vulgarisation ; la couverture médiatique (radio ou télévision) ; la réalisation d'un document vidéo illustrant les résultats de la recherche ; la diffusion du rapport de recherche à une grande échelle auprès des utilisateurs potentiels ; l'organisation de colloques s'adressant aux praticiens sociaux ainsi qu'aux gestionnaires des institutions pouvant être concernées. Parfois, la diffusion des connaissances passe par des sessions de sensibilisation ou de formation auprès des praticiens concernés par les résultats de la recherche. Parmi les stratégies de diffusion mentionnées, nous distinguons deux clientèles cibles. Soit que ces stratégies s'adressent aux milieux de pratique composés des gestionnaires et des praticiens sociaux concernés par les résultats de la recherche, soit qu'elles s'adressent aux milieux de recherche, c'est-à-dire à d'autres chercheurs intéressés par la même problématique. Le milieu de pratique est rejoint via l'organisation de colloques spécifiques s'adressant aux praticiens sociaux, par la diffusion des résultats de la recherche dans les journaux ou les revues internes aux milieux de pratique ou par l'organisation de sessions de formation auprès des praticiens. Le milieu de recherche est rejoint principalement via la participation des chercheurs à des congrès scientifiques et la publication d'articles dans des revues à caractère scientifique. Dans sept des huit projets présentés, ces deux clientèles sont ciblées dans les stratégies de diffusion des résultats mises en place. Toutes les chercheuses et les chercheurs appartenant au milieu universitaire mentionnent l'utilisation des stratégies de diffusion des connaissances auprès des pairs via les revues ou les congrès scientifiques comme étant favorables au transfert des connaissances. On peut se demander si un tel transfert favorise la transformation des pratiques sociales. Un seul projet se centre uniquement sur le milieu de pratique comme clientèle cible pour la diffusion des résultats.

Dans les projets de type linéaire, les gens issus des milieux de pratique déclarent avoir eu accès aux résultats de la recherche parce qu'ils connaissaient personnellement le chercheur, parce qu'ils avaient participé à un congrès scientifique ou encore parce qu'ils avaient lu un rapport de recherche ou un article publié dans une revue. Dans les projets à caractère associatif, l'accès aux résultats découle de l'association établie initialement entre le milieu de recherche et le milieu de pratique. Cette relation coopérative garantit, aux

dire des différents témoins lors du forum, l'accès aux résultats de la recherche tout en favorisant une meilleure acceptation et intégration de ces résultats dans la pratique.

Indépendamment du modèle de transfert des connaissances utilisé, dans tous les cas, les utilisateurs des connaissances issues de la recherche témoignent de l'importance de l'adéquation entre leurs besoins et les résultats de la recherche comme condition favorable au transfert des connaissances. Lorsqu'il s'agit du modèle associatif, il est compréhensible que cette adéquation soit plus facile à réaliser compte tenu de la mise sur pied d'une équipe conjointe formée de chercheurs, gestionnaires et intervenants sociaux. Par contre, dans le cas des projets de type linéaire, elle ne va pas toujours de soi. Dans ces cas-là, il semble, selon les témoignages des personnes appartenant au milieu de pratique, qu'elle soit réalisée lorsque les résultats de la recherche viennent confirmer chez ces personnes leur propre vision du phénomène étudié, ou la démarche de changement déjà entreprise au sein de leur organisation ou lorsque ces résultats apportent certaines réponses à des questions liées à leur pratique de gestionnaire. Nous parlons ici de la pratique de gestionnaire parce que, dans six des huit cas de transfert des connaissances illustrés lors du forum, toutes les personnes du milieu de pratique qui sont venues témoigner de leur expérience de transfert occupaient un poste de gestionnaire.

Parmi les autres conditions favorables au transfert des connaissances mentionnées dans les expériences de type linéaire, notons : la perception de la crédibilité du chercheur qui garantit par le fait même la crédibilité des résultats de la recherche ; la confiance envers le chercheur ; la qualité scientifique de la recherche tant au niveau de la validité que de la fiabilité des résultats ; la perception de l'adéquation des résultats de la recherche avec les questions liées à la pratique ; l'adaptation des discours tenus par les chercheurs pour les rendre compréhensibles par les praticiens ; le bon moment et le bon véhicule de diffusion des résultats de la recherche. Lorsqu'il y a mention de programmes de formation auprès des intervenants sociaux pour diffuser les connaissances issues de la recherche, les témoins soulignent le fait que plus ces formations utilisent du matériel issu de la pratique des intervenants (discussions de cas réels), plus il est facile de transférer les connaissances ainsi acquises.

Les autres conditions favorables au transfert des connaissances mentionnées lors des expériences de type associatif, sont : l'association dès le début de la recherche de tous les acteurs concernés ; la création d'un comité conjoint tout au long de la recherche ; la réalisation d'interactions régulières avec les praticiens visés par la recherche afin de maintenir l'intérêt ; la nomination d'une personne responsable de la promotion des résultats de la recherche à tous les niveaux appropriés à l'intérieur du milieu de pratique.

À partir du matériel contenu dans les actes du forum, il est difficile de véritablement connaître l'impact réel de la recherche sur les pratiques sociales des intervenants, car bien que certaines personnes mentionnent qu'il y ait eu transfert des connaissances, elles ne précisent pas la nature de son impact sur la pratique sociale. Il reste à savoir jusqu'à quel point ce transfert a véritablement favorisé la transformation des pratiques sociales. Dans plusieurs cas, les chercheurs mentionnent qu'il est trop tôt pour connaître les véritables impacts dans la pratique et font surtout état des impacts sur d'autres équipes de recherche et des retombées en termes d'émergence de nouveaux projets de recherche. Les personnes en provenance des milieux de pratique parlent des impacts de la recherche sur les politiques gouvernementales ou organisationnelles, sur les programmes et les services offerts plutôt que sur la transformation directe des pratiques des intervenants sociaux. Soulignons que le fait que ces témoins occupent principalement des postes de gestionnaire peut avoir orienté leur perception des impacts du transfert des connaissances à ce niveau plus global et politique.

Enfin, signalons que la très grande majorité des personnes qui ont témoigné de l'expérience de transfert de connaissances de type linéaire favorisaient la mise en place de moyens qui faciliteraient la diffusion des résultats de la recherche : mise sur pied d'un centre de documentation, liste des différents rapports de recherche réalisés par le CQRS, etc. La logique sous-jacente est qu'en augmentant les moyens et les stratégies de diffusion, on favorise le transfert des connaissances et, par le fait même, la transformation des pratiques sociales.

QUELQUES LIMITES DES TROIS MODÈLES

Tous ces modèles peuvent transformer les pratiques sociales, mais chacun d'entre eux comporte certaines limites ou difficultés de réalisation. Le modèle linéaire axé sur une conception du changement planifié peut exercer une influence sur la transformation des pratiques sociales mais non sans faire émerger certaines résistances au changement de la part des praticiennes et praticiens sociaux. Que les gestionnaires adhèrent aux résultats de la recherche, c'est bien, mais en est-il de même des employés touchés par ces résultats ? Ce n'est pas toujours évident : il existe de nombreux exemples de programmes élaborés par les gestionnaires à partir de résultats de recherche, programmes parachutés et parfois imposés aux praticiens sociaux dans différents domaines. Cette procédure fait souvent naître de farouches résistances.

Pour prévenir ou atténuer ces résistances, on planifie entre autres des sessions de formation et de sensibilisation auprès des praticiens visés afin de les aider à tirer profit des résultats de la recherche (Havelock, 1973). Mais

cette diffusion des connaissances via la formation ne garantit pas pour autant que les résultats de la recherche seront effectivement réinvestis par les intervenants dans leur pratique sociale : l'acquisition de connaissances n'est pas synonyme de transfert des apprentissages et, par le fait même, de modification des pratiques sociales. La théorie et la recherche sur le transfert des apprentissages met clairement en évidence qu'il y a une différence entre apprendre et transférer ces apprentissages (Bandura, 1986 ; Pilon, 1993). Une fois les apprentissages réalisés, plusieurs facteurs peuvent affecter leur transfert en milieu organisationnel : le sentiment d'auto-efficacité de l'apprenant ; les conditions de travail ; le climat de travail ; la culture organisationnelle ; le support psychosocial des pairs ; etc. (Pilon, 1993).

Une autre stratégie fortement utilisée dans le modèle linéaire est la diffusion des résultats de la recherche. Pour que cette stratégie ait des chances de modifier la pratique des intervenants sociaux, il faut qu'elle rejoigne une clientèle cible de personnes potentiellement consommatrices de ces connaissances. Cette démarche de mise en marché n'est pas sans poser certaines contraintes : comment identifier et rejoindre les praticiens et gestionnaires susceptibles d'être intéressés par les résultats de la recherche ? Quel est le meilleur véhicule de diffusion de connaissances pour rejoindre la clientèle ciblée ? Il peut être facile de répondre à ces questions si le chercheur connaît bien les milieux de pratique, mais ce n'est pas toujours le cas. Aussi, cette mise en marché exige-t-elle énormément de travail et de temps dont le chercheur ne dispose pas toujours, comme le mentionnait une intervenante lors du forum : « Les coûts en temps, en énergie et en argent d'une opération minutieuse de diffusion des connaissances sont très élevés pour le chercheur universitaire, particulièrement s'il œuvre de façon isolée, sans bénéficier de l'appui technique d'un groupe de recherche. Le transfert des connaissances entre en concurrence avec les activités strictement scientifiques sur lesquelles sont en définitive évaluées les universitaires. » (Jutras, 1991 : 157) Pour résoudre ces difficultés, il est suggéré de créer des centres de documentation. Encore faut-il que ces centres soient connus, valorisés et utilisés par les praticiens et que les résultats des recherches ainsi diffusés répondent aux préoccupations des praticiens.

Le modèle associatif semble plus favorable à la transformation des pratiques, mais il présente certaines limites liées à la composition de l'équipe de recherche. En effet, si au sein de cette équipe, la représentation des milieux de pratique est limitée seulement aux gestionnaires, il ne sera pas nécessairement garanti que les résultats issus d'une telle recherche conjointe favoriseront la transformation des pratiques sociales des intervenants. L'équipe ainsi constituée risque de se retrouver dans la situation du modèle linéaire pour diffuser les connaissances auprès des praticiens sociaux concernés. L'inverse est aussi vrai : une équipe composée uniquement d'intervenants comme représentants

du milieu de pratique ne favorise pas nécessairement la transformation des pratiques sociales. Les expériences et les recherches sur le transfert des apprentissages tendent à montrer que si la structure organisationnelle ne se modifie pas en fonction des nouvelles pratiques acquises par le personnel, que ce soit à partir des connaissances issues de la recherche ou autrement, ces nouvelles connaissances s'implantent difficilement et parfois pas du tout dans les pratiques (Brunet, 1981 ; Dion, 1977 ; Gélinas et Pilon, 1988 ; Pilon, 1993 ; Savoie, 1987).

Il en va de même pour le modèle d'autodéveloppement. Si ce dernier favorise une transformation professionnelle des intervenants sociaux en permettant une intégration des nouvelles connaissances pragmatiques, il n'en demeure pas moins que ces personnes font partie d'organisations ou d'institutions qui jouent un rôle important dans ce processus de changement personnel au niveau du maintien des nouvelles connaissances acquises et des nouveaux comportements adoptés. Les limites du modèle d'autodéveloppement sont liées à la structure organisationnelle, à la planification des tâches des intervenants et à la formation qu'ils ont reçue. Jusqu'à quel point cette formation les prépare-t-elle à exercer de façon satisfaisante les deux types d'activités : recherche et intervention ? Cette formation pourrait être davantage bipolaire, axée à la fois sur l'apprentissage des connaissances pertinentes à la recherche et à l'intervention.

La transformation des pratiques sociales en milieu organisationnel passe par un changement personnel qui s'effectue au sein d'un système social. Comme tout changement dans un tel contexte, cette transformation implique une collaboration étroite entre tous les acteurs du système : gestionnaires et praticiens. Lorsqu'une telle collaboration existe et que se développent des rapports de soutien psychosocial entre ces différents acteurs, chacun des modèles peut avoir des impacts sur les programmes et les services offerts par l'organisation ainsi que sur les pratiques sociales des intervenants travaillant dans cette organisation.

CONCLUSION

Nous avons vu que la transformation des pratiques sociales par le transfert des connaissances peut emprunter trois avenues différentes. Les modèles linéaire et associatif semblent être les plus utilisés et reposent sur une conception largement partagée de l'existence nécessaire de deux systèmes d'activités distincts : la recherche et l'intervention. Dans une telle conception, la transformation des pratiques sociales repose sur le transfert des connaissances, du système d'activités de recherche vers le système d'activités d'intervention. Le défi consiste à trouver les meilleures stratégies pour favoriser ce transfert. Les

expériences décrites et les discours tenus lors du forum organisé par le Conseil québécois de la recherche sociale (CQRS) vont dans ce sens et soulignent l'importance de recourir davantage à des stratégies favorables à la diffusion des connaissances. Toutefois, il peut y avoir transfert des connaissances sans qu'il y ait nécessairement transformation des pratiques sociales.

La transformation des pratiques sociales nécessite plus que le transfert des connaissances : il faut que ces dernières soient assimilées par le praticien social et réinvesties dans sa pratique. Cette transformation professionnelle s'effectue au sein d'un système social auquel appartient le praticien et nécessite un processus interactif et dynamique entre le praticien social et son milieu d'appartenance. Chaque modèle présenté précédemment peut favoriser la transformation des pratiques sociales pourvu qu'il soit associé à une démarche qui prenne en considération cet aspect systémique du changement humain.

Selon les discours tenus lors du forum sur le transfert des connaissances, les liens entre la recherche et la pratique semblaient se profiler selon les deux premiers modèles. Si l'on accorde à la recherche sociale la finalité de transformer les pratiques sociales, il faudrait peut-être diversifier davantage les façons de faire en vue de transformer les pratiques sociales en lien avec la recherche sociale. Ainsi, le troisième modèle, bien que convenable sur un plan conceptuel et opérationnel, exige une ouverture plus grande de nos conceptions de la recherche sociale. La plus grande limite idéologique de la notion de scientificité réside peut-être dans sa tendance à ignorer l'action comme source de création de connaissances. Sans ouvrir un débat épistémologique, il serait pour le moins pertinent de se demander si la pratique sociale, dans un sens large, ne pourrait pas être le lieu d'une nouvelle conception de la connaissance, à savoir un champ de connaissances praxéologiques. C'est peut-être au prix de l'acceptation de la pertinence de ce savoir que le troisième modèle peut trouver son sens et surtout sa légitimité en tant qu'entreprise de recherche. Dès lors, nous pourrions redéfinir la problématique de la transformation de la pratique sociale par la recherche sociale.

Bibliographie

- ARGYRIS, C. (1980). *Inner Contradictions of Rigorous Research*, New York, Academic Press.
- ARGYRIS, C. et D.A. SCHÖN (1974). *Theory in Practice : Increasing Professional Effectiveness*, San Francisco, Jossey-Bass Publishers.
- BANDURA, A. (1986). *Social Foundations of Thought and Action : A Social-Cognitive Theory*, Englewood Cliffs, New Jersey, Prentice-Hall.

- BRUNET, L. (1981). *Évaluation d'un cours de perfectionnement : le rôle du climat organisationnel et du renforcement dans le transfert de l'apprentissage*, Thèse de doctorat en psychologie, Université de Montréal.
- DION, M. (1977). *Analyse des besoins de formation et de participation de l'individu*, Mémoire de maîtrise en psychologie, Université de Montréal.
- GAUTHIER, F. (1987). *La recherche sociale effectuée en lien avec les milieux de pratique et d'intervention : conditions favorables à sa réalisation*, Quatre études de cas, Québec, Conseil québécois de la recherche sociale.
- GAUTHIER, F. (1990). « Le transfert des connaissances dans les établissements de santé et de services sociaux et les organismes bénévoles et communautaires », dans TREMBLAY, M.-A. (sous la direction de), *Le transfert des connaissances en recherche sociale : Actes du Forum du Conseil québécois de la recherche sociale tenu à Montréal le 6 avril 1990*, Québec, Conseil québécois de la recherche sociale, 53-63.
- GÉLINAS, A. et J.-M. PILON (1988). « Un modèle universitaire de perfectionnement en entreprise : aspects opérationnels et bilan d'expérience », dans *Nouveaux enjeux : développement de l'homme au travail et développement des organisations*, Actes du cinquième congrès de Psychologie du travail de langue française, Éditions EAP, 151-157.
- GÉLINAS, A. (1990). « Les fondements du transfert des connaissances », dans TREMBLAY, M.-A. (sous la direction de), *Le transfert des connaissances en recherche sociale : Actes du Forum du Conseil québécois de la recherche sociale tenu à Montréal le 6 avril 1990*, Québec, Conseil québécois de la recherche sociale, 17-38.
- GLASSER, E.M., ABELSON, H.H. et K.N. GARRISON (1983). *Putting Knowledge to Use*, San Francisco, Jossey-Bass Publishers.
- HAVELOCK, Ronald G. (1973). *The Change Agent's Guide to Innovation in Education*, Englewood Cliffs, New Jersey, Educational Technology Publications.
- JUTRAS, S. (1991). « Le partenariat à l'ordre du jour », dans TREMBLAY, M.-A. (sous la direction de), *Le transfert des connaissances en recherche sociale : Actes du Forum du Conseil québécois de la recherche sociale tenu à Montréal le 6 avril 1990*, Québec, Conseil québécois de la recherche sociale, 149-157.
- KILLMAN, R.H. et al. (sous la direction de) (1983). *Producing Useful Knowledge for Organizations*, New York, Praeger.
- LAWLER, E.E. et al. (1985). *Doing Research That Is Useful for Theory and Practice*, San Francisco, Jossey-Bass Publishers.
- MICHALAK, D.F. (1981). « The Neglected Half of Training », *Training and Development Journal*, vol. 35, n° 5, 56-64.
- PILON, J.-M. (1993). *Le transfert des apprentissages suite à une activité de perfectionnement au sein des organisations : approche constructiviste et interactionniste*, Thèse de doctorat en éducation, Université du Québec à Montréal.
- ST-ARNAUD, Y. (1974). *La personne humaine, introduction à l'étude de la personne et des relations interpersonnelles*, Montréal, Les Éditions de l'Homme.
- ST-ARNAUD, Y. (1989). *Efficacité et coopération*, Département de psychologie, Université de Sherbrooke.

- ST-ARNAUD, Y. (1992). *Connaître par l'action*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.
- SAVOIE, A. (1987). *Le perfectionnement des ressources humaines en organisation : théories, méthodes et applications*, Montréal, Agence d'Arc inc.
- SCHÖN, D.A. (1983). *The Reflective Practitioner*, New York, Basic Books.
- SCHÖN, D.A. (1987). *Educating the Reflective Practitioner*, San Francisco, Jossey-Bass Publishers.
- SCHÖN, D.A. (sous la direction de) (1991). *The Reflective Turn*, New York, Teachers College Press.
- TORBERT, W.R. (1981). «Why Educational Research Has Been so Uneducational: The Case for a New Model of Social Science Based on Collaborative Inquiry», dans *Human Inquiry*, London, Wiley.
- TREMBLAY, M.-A. (sous la direction de) (1990). *Le transfert des connaissances en recherche sociale : Actes du Forum du Conseil québécois de la recherche sociale tenu à Montréal le 6 avril 1990*, Québec, Conseil québécois de la recherche sociale.
- YIN, R.K. et M.K. GWALTNEY (1981). « Knowledge Utilization as a Networking Process », *Knowledge : Creation, Diffusion, Utilization*, vol. 2, n° 4, juin, 555-580.